



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation Cybersécurité : conformité et évolution des normes

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

Ce module de formation permet d'identifier les différents acteurs de la Cybersécurité. Il permet de mettre en évidence les acteurs ainsi que les normes qui garantissent les exigences légales. Il permet également de présenter les méthodes d'audit. Il sert d'introduction aux modules avancés en Cybersécurité.

Référence	CYBNR
Durée	2 jours (14h)
Tarif	1 590 €HT
Repas	40 €HT(en option)

Objectifs

- | Identifier les acteurs de la conformité
- | Expliquer les normes ISO
- | Citer les règles de conformité légale et par secteur d'activités
- | Identifier les méthodes d'audit

Public

| personne souhaitant se former aux fondamentaux de la gouvernance et du management de la cybersécurité ou souhaitant s'orienter vers les métiers de la Cybersécurité.

Prérequis

| avoir des connaissances générales des systèmes d'information et une connaissance du Guide d'hygiène de l'ANSSI et en option avoir suivi le MOOC de l'ANSSI (<https://secnumacademie.gouv.fr/>).

Programme de la formation

Partie I : la conformité

Les acteurs de la conformité

- | Les certificateurs ISO
- | L'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)
- | La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés)

Conformité aux normes ISO

- | 27001 : les exigences
- | 27002 : guide des bonnes pratiques
- | 27005 : gestion des risques
- | 27032 : lignes directrices pour la cybersécurité
- | 27033 : Sécurité des réseaux
- | 27034 : Sécurité des applications
- | ?27035 : Gestion des incidents

Conformité aux exigences légales

- | PSSIE : Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat
- | Instructions générales interministérielles (IGI n°1300, 2100/2102)
- | Instructions interministérielles (II 300, 901, 920)
- | Les OIV (Opérateurs d'importance vitale) et LPM (Loi de programmation militaire)
- | Protection des données privées (CNIL)
- | RGPD : Règlement européen sur la protection des données

Conformité par secteur d'activité

- | Règlement européen Bâle II pour les établissements financiers
- | Norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement PCI-DSS (Payment Card)

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

du 15 au 16 septembre 2025

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

Industry Data Security Standard)

| La politique de sécurité des systèmes d'informations des ministères sociaux (PSSI-MCAS)

Les méthodes d'audit

| Introduction à l'audit avec COBIT (Control Objectives for Information and related Technology)

| La demande de certification selon ISO?

Partie II : les perspectives

| Security by design / Privacy by design

| Les nouveaux métiers de la cybersécurité

| L'ANSSI

| Les certifications

| Les obligations juridiques

| L'IOT

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

| Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.

| Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.

| Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.

| Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.

| Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).

| Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.

| Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.

| Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.

| Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité



Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.